



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

3ème Trimestre 2022

ARRETES DU PREFET DE LA HAUTE-CORSE

Arrêté N° SIS2B/OPS/2022-098 en date du 16 août 2022 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents formés à la spécialité « Cynotechnie (CYN) » de la Haute-Corse au titre de l'année 2022 – Annule et remplace l'arrêté SIS2B/OPS/20218042 en date du 25/03/2021.

Arrêté N°SIS2B/OPS/2022-099 du 16 août 2022 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents formés à la spécialité « Péllicandrome (PEL) » de la Haute-Corse au titre de l'année 2022 – Annule et remplace l'arrêté SIS2B/OPS/2022_032 en date du 25/03/2022

Arrêté n°SIS2B-OPS-2022-100 en date du 16 août 2022 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents formés à la spécialité « Sauvetage Aquatique aux Victimes » (SAV) – Annule et remplace l'arrêté SIS2B/OPS/2022-038 en date du 25/03/2022.

Arrêté n°SIS2B-OPS-2022-101 en date du 16 août 2022 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents formés à la spécialité « Secours en Montagne » (SMO) de la Haute-Corse au titre de l'année 2022 – Annule et remplace l'arrêté SIS2B/OPS/2022-035 en date du 25/03/2022.

Arrêté n°2B-2022-07-05-00001 portant délégation de signature à Monsieur Pierre Pieri, colonel hors classe, directeur du Service d'Incendie et de Secours de la Haute-Corse.

Arrêté n°2B-2022-08-24-000035 portant délégation de signature à Monsieur Pierre Pieri, colonel hors classe, directeur du Service d'Incendie et de Secours de la Haute-Corse.